



Numéro de l'acte	2015-36-FINJR
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	7.1.2

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 AVRIL 2015

QUESTION N°2015-36

FINANCES : Compte administratif 2014 – Budget Principal – Adoption du Compte de gestion – Affectation des résultats – Exercice 2014

RAPPORTEUR : Monsieur Alain RICOUART

La situation comptable 2014 est la suivante :

1- SECTION D'INVESTISSEMENT

Les Dépenses de cette section concernent principalement les dépenses relatives aux immobilisations corporelles et incorporelles, au remboursement en capital de la dette en capital, à l'effacement des réseaux de la rue Puype et la restructuration des rues Lille et Gambetta, à la mise en œuvre du plan de gestion écologique des étangs Malhove et Beauséjour, aux dépenses diverses d'investissement dans les différents groupes scolaires de la commune (Réhabilitation de la classe 9 de l'école Kergomard et changement de menuiseries; travaux de plafond maternelle Camus, pose de menuiserie à l'école Camus; solde des travaux de chauffage réalisés en 2013 à l'école Camus; Travaux de plafonds au Groupe scolaire Basse-Meldyck; pose de TBI et aménagement de salles informatiques à l'école Camus et Centre), à la restructuration des rues Briand, Sand et Desbrosse, à la maîtrise d'œuvre concernant la restauration de l'Ascenseur à bateaux des Fontinettes, à la réalisation d'une passerelle au pont du Brockus, à la réfection de la toiture terrasse de la salle Arsène LEVISSE, au remplacement des menuiseries de l'Hôtel de Ville, à l'aménagement de la 2^{ème} tranche du quartier du marais, à la création de stationnements sur le parvis de la médiathèque afin d'en faciliter l'accès, au titre des travaux d'éclairage public sur le secteur La Garenne, à la rénovation intégrale du « city stade » situé à la cité des jeunes, à l'achat de 3 véhicules destinés aux services techniques, à l'acquisition d'un nouveau praticable au complexe gymnique, au solde des travaux de chauffage groupe scolaire Camus, à l'achat de 8 chalets pour le marché de Noël, à la pose de 10 cave-urnes au nouveau cimetière.

On peut en outre constater un report de crédits en Restes à Réaliser d'un montant total de 175 292.33 €.

Les Recettes d'investissement enregistrent le FCTVA, les subventions d'investissement, le remboursement d'un prêt à une association pour l'achat d'un véhicule, les dotations aux

amortissements. On peut constater un report de crédits en Restes à Réaliser d'un montant total de 421 290,01 € représentant principalement le FCTVA non versé en 2014 mais versé début 2015, le solde des subventions attendues pour les travaux des rue Jules Guesde, Aristide Briand et Georges Sand.

2- SECTION DE FONCTIONNEMENT

Cette section comporte les dépenses et les recettes de gestion des différents services de la municipalité. Les dépenses regroupent les charges à caractère général, de personnel et de gestion courante. Les recettes comptabilisent les produits des services et des domaines, les recettes fiscales et les dotations de fonctionnement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Et à la majorité moins six abstentions, décide :

- d'adopter la délibération suivante en la forme réglementaire :

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur Alain RICOUART, Adjoint au Maire, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2014, dressé par Madame Caroline SAUDEMONT, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif 2014, après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative :

1) Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		677 439,74	1 026 378,86		1 026 378,86	677 439,74
Part affectée à investiss						0,00
Opérations de l'exercice	12 203 189,14	14 156 515,00	3 028 113,29	3 554 521,50	15 231 302,43	17 711 036,50
Totaux	12 203 189,14	14 833 954,74	4 054 492,15	3 554 521,50	16 257 681,29	18 388 476,24
Résultat de clôture		2 630 765,60 €	- 499 970,65 €			2 130 794,95 €
Besoin de financement			-499 970,65 €			
Excédent de financement			-			
Restes à réaliser DEPENSES			175 292,33			
Restes à réaliser RECETTES			421 290,01			
Besoin total de financement			253 972,97			
Excédent total de financement						

2) Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et du fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

3) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

- 4) Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus en euros.
- 5) Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement :

1 800 000.00 €	Virement au compte 1068
830 765.60 €	Solde au compte 002

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES

Le 14 avril 2015

Le Maire,

Caroline SAUDEMONT